Document généré le 1 juin 2025 08:41

Bulletin d'histoire politique

Le Bulletin d’histoire politique au coeur du débat sur la nation québécoise

Josiane Lavallée

Volume 15, numéro 3, printemps 2007

Les quinze ans du Bulletin d’histoire politique

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1054553ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1054553ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lavallée, J. (2007). Le Bulletin d’histoire politique au coeur du débat sur la nation québécoise. *Bulletin d'histoire politique*, *15*(3), 53–62. https://doi.org/10.7202/1054553ar

Tous droits réservés © Association québécoise d’histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le *Bulletin d'histoire politique* au cœur du débat sur la nation québécoise

Josiane Lavallée[1]
Chercheure associée à la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec
Université du Québec à Montréal

Il y a quinze ans, l'Association québécoise d'histoire politique et son *Bulletin d'histoire politique* voyaient le jour grâce à une invitation lancée par quelques professeurs de l'UQAM intéressés à promouvoir l'histoire politique auprès des organismes publics et privés, des milieux d'enseignement et de recherche, et dans la société en général en favorisant les recherches et la publication de travaux en histoire politique. On publia le premier numéro du *Bulletin d'histoire politique* en septembre 1992 dans un contexte politique particulièrement effervescent. Rappelons-nous que nous étions à la veille du référendum sur l'Accord de Charlottetown que les Canadiens et les Québécois rejetèrent majoritairement le 26 octobre 1992. Ce rejet massif de l'Accord de Charlottetown ouvrait la porte à l'élection du Parti québécois le 12 septembre 1994 et à la réalisation d'un deuxième référendum sur la souveraineté du Québec le 30 octobre 1995. De ce référendum, deux événements ont marqué la mémoire collective québécoise, soit le grand rassemblement des Canadiens venus à Montréal avec l'argent des commandites pour nous dire de ne pas quitter le Canada et les propos de Jacques Parizeau sur « l'argent et les votes ethniques » le soir de la défaite. Ces deux événements contribuèrent à modifier l'attitude des Canadiens et des Québécois face au projet souverainiste. D'un côté, les Canadiens au lendemain de leur « love in » à Montréal passèrent à l'offensive afin de ne plus jamais revoir de référendum sur la souveraineté du Québec. De l'autre côté, les Québécois, au lendemain des propos de Parizeau, se placèrent sur la défensive en se culpabilisant de ne pas avoir assez ouvert leur projet souverainiste aux Québécois issus des communautés culturelles.

On assista alors à la naissance d'un débat enflammé sur la nation québécoise. Tant chez les politiciens que chez les intellectuels, on se mit à vouloir redéfinir la conception de la nation québécoise pour l'exorciser de tous ces travers ethniques, afin de la rendre conforme à la mosaïque québécoise. À cette occasion, l'historien Gérard Bouchard plongea dans le débat et devint rapidement le chef de file de ce courant en invitant les Québécois à une réécriture de leur histoire nationale. À ce sujet, il publia en 1997 son premier texte dans le *Bulletin d'histoire politique* (*Mémoire et histoire*, vol. 5, n° 3) ayant pour titre : « L'habitant canadien-français version saguenayenne : un caillou dans l'identité québécoise », dans lequel il conviait les historiens et les gens des sciences sociales « à reconsidérer la façon dont, pendant plus d'un siècle, le Québec s'est représenté à la fois son passé et son présent ». Les invitant à un « ménage à faire dans les vieilles représentations identitaires », Bouchard souhaitait voir naître une nouvelle écriture de l'histoire du Québec qui privilégierait l'analyse comparative dans le but d'étudier les similitudes entre le passé québécois et celui des Amériques, afin de faire ressortir à travers l'histoire le caractère universel et l'américanité des Québécois.

Deux ans plus tard, en mars 1999, Bouchard publia son livre *La nation québécoise au futur et au passé*, dans lequel il fit une critique sans complaisance de la conception de la nation chez Fernand Dumont. Comme nous le savons, ce petit livre d'une centaine de pages fit couler beaucoup d'encre dans la communauté historienne, de même que dans les divers départements de sciences humaines au lendemain du décès de Fernand Dumont. Aux yeux de Bouchard, Dumont endossait dans ses écrits « la thèse des nations ethniques au Québec » qui consiste à « fragmenter et replier l'idée nationale sur ses bases ethniques » en reconnaissant « l'existence d'au moins trois nations culturelles ou ethniques : les Canadiens français, les Canadiens anglais et les Amérindiens ». Selon lui, dans *Genèse de la société québécoise* Dumont « traite de la nation et non de la société, reconstitue le destin des Canadiens français et non des Québécois », tout en s'inscrivant « intégralement dans le vieux paradigme de la survivance ».

La même année, Bouchard publia à nouveau dans le *Bulletin d'histoire politique* (vol. 7, n° 3, printemps 1999), un texte intitulé : « Le social et l'actuel : deux clés pour la réécriture de l'histoire nationale ». Toujours soucieux « de réformer l'histoire nationale », il nous disait dans ce court texte pourquoi il fallait réécrire notre histoire et comment nous devrions la réformer pour la rendre plus conforme à la réalité actuelle. D'entrée de jeu, il nous invitait « à réviser le nous qui servait de sujet et d'objet à l'histoire nationale ». Pour ce faire, il voulait « assigner à l'histoire nationale une fonction ou une finalité » qu'il qualifia de sociale. Pour Bouchard, « l'histoire nationale devrait procurer à ceux et celles qui l'étudient les conditions d'un apprentissage

du social. Elle devrait leur transmettre des éléments de connaissance et de méthode qui leur permettraient de comprendre mieux le milieu, l'environnement collectif dans lequel ils vivent. Elle devrait les aider en quelque sorte à devenir des citoyens éclairés, plus responsables, plus critiques et plus autonomes ». Il reconnaissait, néanmoins, l'importance d'un contenu culturel dans toute histoire nationale afin de « créer une appartenance, une identité, d'inculquer des valeurs, des idéaux, et à instituer une solidarité ». Toutefois, au niveau identitaire, il soutenait qu'il ne faudrait plus faire « l'apologie de la différence », mais plutôt « nourrir une solidarité active dans une perspective d'engagement communautaire et de changement social ».

En ce qui a trait à sa conception de la nation, il affirmait qu'elle ne devait plus se construire « sur une tradition culturelle dominante ou sur un patrimoine intellectuel et culturel qui consacre l'hégémonie d'un particularisme ethnique. Elle doit au contraire s'ouvrir à l'ensemble du paysage humain d'une société ». Devant cette invitation à réformer notre histoire nationale et notre conception de la nation, on pouvait s'attendre à ce qu'il y ait une levée de boucliers dans le milieu intellectuel québécois. Elle ne se fit pas attendre, y compris dans le *Bulletin d'histoire politique.*

Par conséquent, au début de l'année 2000, pour alimenter le débat et nourrir les réflexions au sujet de la nation québécoise, le comité de rédaction du *Bulletin d'histoire politique* décida de consacrer son numéro de l'automne à la mémoire de Fernand Dumont (*Présence et pertinence de Fernand Dumont*, vol. 9, n° 1). Dans ce numéro, nous retrouvions des textes de Jacques Beauchemin, Serge Cantin, Jean-Philippe Warren, Julien Goyette et Fernand Harvey[2].

Dans son texte « La communauté de culture comme fondement du sujet politique chez Fernand Dumont », le sociologue Jacques Beauchemin fait remarquer que le débat autour de la redéfinition de la nation québécoise soulève un paradoxe : à savoir comment poursuivre un projet souverainiste à caractère universel et égalitaire avec les autres composantes de la société, tout en reconnaissant vouloir réaliser cette souveraineté pour la majorité des francophones au Québec. Selon Beauchemin, la redéfinition de la nation québécoise « sous la bannière du respect des droits et de l'ouverture à l'altérité » contribue à « l'éclatement du sujet politique national dans la reconnaissance de la diversité politico-identitaire », qui autrefois demeurait unitaire et en lien avec le projet politique de la souveraineté du Québec. Aux yeux de Beauchemin, dans la pensée de Dumont, nous retrouvons ce souci de lier le sujet politique canadien-français au projet politique, ce que Bouchard dénonce d'ailleurs. Certes, chez Dumont, « l'identité du sujet politique au nom duquel peut se justifier l'idéal souverainiste ne peut être éludée sous peine de

vider de son sens l'entreprise elle-même ». Dans le même sens que Dumont, Jacques Beauchemin craint que l'éclatement identitaire relié à la redéfinition de la nation québécoise contribue à vider le projet souverainiste de sa raison d'être.

Comme deuxième texte à ce dossier sur Dumont, nous retrouvions un texte de Serge Cantin en réplique au livre de Gérard Bouchard sur *La nation québécoise au futur et au passé.* En première page, Cantin annonce que sa réponse à l'endroit de Bouchard « sera négative ». Après avoir accusé Bouchard d'avoir fait une critique comportant « un tissu de demi-vérités, de faussetés et de sophismes » à l'égard de la pensée de Dumont, Cantin a voulu démontrer que la conception de la nation chez Dumont n'était pas ethnique en réfutant les propos de Bouchard à partir de trois énoncés que ce dernier a émis dans son livre. Comme premier énoncé, Bouchard avait écrit que chez Dumont, l'intégration des immigrants était en réalité synonyme d'assimilation. À ce sujet, Cantin prend la défense de Dumont en soutenant que ce dernier voulait créer une « nouvelle référence » en construisant une « culture de convergence », c'est-à-dire « le lieu d'un dialogue inter culturel véritable ». Cantin reconnaît, néanmoins, que chez Dumont cette culture devait être française. Quant au deuxième énoncé de Bouchard à savoir que Dumont aurait repoussé le modèle de la nation québécoise « qu'il accusait d'aliéner l'identité, la référence canadienne-française », Cantin rétorque que pour Dumont « l'identité, la référence canadienne-française n'existe plus et que, par conséquent, elle ne peut plus être comme telle aliénée ». Cantin admet tout de même que Dumont ne reconnaissait pas l'existence de la nation québécoise au sens culturel du terme. Enfin, Cantin reproche à Bouchard d'avoir écrit que le livre de Dumont *Genèse de la société québécoise* « s'inscrit intégralement dans le vieux paradigme de la survivance ». Aux yeux de Cantin, « si Dumont étudie la survivance, s'il en reconstitue la genèse, c'est bien plutôt dans le but de comprendre les raisons pour lesquelles la société québécoise... ne parvient toujours pas à se sortir de la survivance » que par nostalgie.

Jean-Philippe Warren, quant à lui, a voulu montrer dans son texte sur « L'état de la nation » comment on s'efforçait de nos jours « à nier la nation ». Dans le prolongement de la pensée de Dumont, Warren affirmait vouloir « critiquer une certaine pensée pure de notre époque, celle précisément qui voudrait se tourner vers l'avenir détachée de toute contingence historique et libre de tout symbole ». Selon lui, avec cette nouvelle conception civique de la nation, « il n'est guère plus possible de penser la nation comme une identité collective historique, ce que pourtant elle est dans le couple État-nation ». En conséquence, « la nation finit par désigner la société civile répartie sur un territoire découpé par la juridiction étatique », ce que Warren déplore.

À ses yeux, « quand la nation confine au statut civique, ce n'est plus la nation ». Pour lui, la pensée de Dumont nous rappelle avant tout « la nécessité de cultiver la mémoire pour y puiser les matériaux de l'avenir ; mais surtout, surtout, il nous met en garde d'oublier le destin collectif sans lequel l'individu ne conquiert sa liberté qu'au profit de son inutilité, et c'est en cela qu'il apparaît actuel ». Il n'y a pas de doute pour Warren. Dumont s'inscrit tout à fait dans la lignée des penseurs de la modernité québécoise. Prétendre le contraire et l'associer au traditionalisme de Groulx, lui « paraît donc absurde ».

À la suite de la publication de ce dossier, la réplique de Gérard Bouchard au texte de Serge Cantin ne se fit pas attendre et fut publiée dans le numéro suivant du *Bulletin d'histoire politique* (vol. 9, n° 2, hiver 2001). Bouchard décide de lui répondre à partir de deux questions soulevées dans le texte de Cantin à savoir qu'il « aurait déformé (et noirci) la pensée de Dumont, sur des points essentiels » et que la conception de la nation québécoise de Bouchard « souffrirait d'importantes contradictions ». Après avoir rappelé les grandes lignes de son modèle de nation québécoise comme francophonie nord-américaine, Bouchard récusa les propos de Cantin en démontrant que la conception de la nation chez Dumont était associée à la culture des Canadiens français et donc « incompatible avec le concept de nation québécoise ». Pour Bouchard, cette vision de la nation chez Dumont empêche la naissance « d'une francophonie englobante, lieu de ralliement qui supprimerait les clivages culturels et assumerait toute la diversité de la société québécoise ». Il soutient qu'en refusant de reconnaître l'existence de la nation québécoise, Dumont endosse la thèse des nations ethniques car il reconnaît l'existence de trois nations au Québec avec des traits culturels spécifiques à chaque groupe culturel.

Au niveau de la langue, Bouchard note le côté ambigu de la pensée de Dumont. D'un côté, Dumont parle dans ses écrits de « langue de convergence » permettant le dialogue entre les divers groupes de la société et de l'autre côté, Dumont ne peut se résoudre de dissocier langue et culture. Le langue française doit donc être « une langue en sa plénitude, c'est-à-dire une culture » et non « un simple mécanisme de communication ». Selon Bouchard, cette vision de la langue chez Dumont ne tient pas « suffisamment compte de la variété des investissements identitaires que la langue peut et doit accueillir ». C'est ainsi que Bouchard souhaite retenir la langue « comme premier dominateur commun d'une nation en cours de redéfinition, sinon en voie d'émergence et en quête d'une nouvelle solidarité ». Dans son modèle de nation québécoise, Bouchard entend faire du français la langue véhiculaire de tous les Québécois. Il termine son texte en soutenant n'avoir jamais écrit

ou prétendu que Dumont était « un penseur ethniciste et encore moins raciste », même s'il reconnaît en avoir « fait un représentant de la thèse des nations ethniques ».

Ce débat autour de la redéfinition de la nation québécoise amènera de jeunes étudiants en histoire et en sciences politiques à s'intéresser à cette question en effectuant leur mémoire de maîtrise ou leur thèse de doctorat sur la nation québécoise. C'est le cas d'une jeune étudiante en sciences politiques, Geneviève Mathieu qui fera porter son mémoire de maîtrise sur le débat sur la redéfinition de la nation au Québec : *Fernand Dumont et ses critiques*. Après avoir déposé son mémoire à l'automne 2000, elle publia un texte dans le *Bulletin d'histoire politique* (vol. 9, n° 3, été 2001) intitulé : « Les limites du modèle dumontien : le défi de la nation au Québec ». Rappelant au début de son texte que l'affirmation de Jacques Parizeau sur « l'argent et les votes ethniques » avait été « le déclencheur d'une large remise en question au sein du mouvement souverainiste eu égard à la définition de la nation entendue comme entité culturelle », Geneviève Mathieu nous disait qu'elle voulait avant tout se « concentrer sur la mise en lumière du fondement théorique qui soutient la conception du "nous" national conçue comme le regroupement des Canadiens français du Québec défendue par Parizeau ».

Endossant le modèle de la nation québécoise de Gérard Bouchard sur plusieurs aspects, Geneviève Mathieu analysait comment chez Dumont la nation demeurait avant tout « "une communauté d'un héritage historique" qui privilégie avant tout une identité venue du passé, où la mémoire joue la fonction première » et qui n'est pas « superposable à l'État ». Donc, Dumont défendait une conception culturelle de la nation, puisque cette dernière débordait les territoires du Québec dans l'analyse qu'il faisait. Aux yeux de Geneviève Mathieu, Dumont refusait d'endosser le concept de nation québécoise qui pour lui était « une erreur, sinon une mystification ». Selon elle, le « modèle de convergence culturelle » défendu par Dumont « est incapable de répondre adéquatement au défi de la pluralité qui interpelle le Québec », car ce modèle exclut les immigrants « du cercle de la nation française et ce, même s'ils maîtrisent et utilisent la langue française ». Dans le modèle dumontien, « seule l'assimilation donne les clefs d'accès à la nation ». Pour Geneviève Mathieu, « une telle limite vient saper les bases même du modèle de convergence culturelle » de Dumont.

Remettant en question le modèle d'État-nation qui encourage la reproduction de la culture dominante « par le biais d'une politique d'assimilation des cultures étrangères », Geneviève Mathieu soutient que « le pluralisme appelle, à l'avenir, à un respect égal de toutes les cultures, concrètement à l'abandon de l'idée de l'État comme le représentant politique d'une culture

particulière ». En accord avec le modèle de Bouchard, elle affirme que « L'état-nation doit se concentrer désormais en matière d'intégration autour d'une identité accessible à tous, car non ancrée dans une histoire particulière, définie autour des principes universels que sont le droit et la démocratie ». Devant cette nouvelle réalité nationale, elle soutient que « l'intégration ne doit pas être faite à partir de la tradition historique spécifique aux Canadiens français ». À la fin de son texte, elle admet que c'est dans un « contexte où les partisans de l'indépendance du Québec souhaitent renouveler le bassin d'adhérents à leur projet politique que se comprend la lutte menée pour redéfinir la nature de l'adhésion à la nation québécoise ».

Deux ans plus tard, en 2003, le débat sur la nation se poursuit dans le *Bulletin d'histoire politique* avec des textes de Jacques Beauchemin et de Joseph-Yvon Thériault (vol. 11, n° 2, hiver 2003). Ces textes font suite à une table ronde organisée par l'Association québécoise d'histoire politique le 22 novembre 2002 à la Bibliothèque nationale.

Dans son texte « Dire Nous au Québec », Jacques Beauchemin analyse comment « la fragmentation du champ politique, les conceptions nouvelles de la citoyenneté et la défense des droits fondamentaux » remettent en question la « faisabilité de la souveraineté politique » du Québec « qui a cessé de lier son avenir au seul destin canadien-français ». Selon lui, « l'ouverture au pluralisme... que nous célébrons à bon droit, laisse en suspens le problème essentiel de la mémoire, du sentiment d'appartenance et de la fidélité » de ce que nous sommes en tant que peuple. Face à cette réalité, Beauchemin souhaite réhabiliter « la dimension communautariste du nationalisme québécois » qui, tout en étant ouvert à « l'autre », correspond aux traits culturels de la collectivité québécoise ayant comme projet commun le souci de se perpétuer dans l'histoire en tant que « communauté francophone » partageant une histoire particulière. Comme le note Beauchemin, « l'histoire franco-québécoise, tout entière traversée du projet de durer, a eu pour effet de cristalliser le sentiment, chez les francophones, d'un destin d'exception en Amérique ».

Il déplore que le nationalisme québécois des dernières années soit « traversé d'une mauvaise conscience qui lui interdirait le rappel trop insistant de cette histoire ». À ses yeux, cette mauvaise conscience chez la plupart des souverainistes « s'exprime dans un refus de soi » qui a comme principale conséquence « l'effacement de la mémoire franco-québécoise ». Il est évident pour Beauchemin que « le nationalisme québécois ne réalisera pas le projet de la souveraineté en s'alimentant du refus de soi ». Il faut, selon lui, réconcilier notre « ouverture aux autres » avec notre « désir de prolonger une mémoire », sans quoi le projet souverainiste deviendra vide de sens.

Le sociologue Joseph-Yvon Thériault[3], quant à lui, a voulu démontrer, dans son texte sur « La mise à distance comme cautionnement d'une mémoire honteuse sur le Canada français », que « l'évacuation de la référence au Canada français » chez les intellectuels souverainistes « participe d'un cautionnement d'une histoire honteuse... une histoire qu'il nous serait impossible d'assumer ». De plus, ce silence sur le passé canadien-français enlèverait « toute légitimité historique » au projet souverainiste. Selon Thériault, les historiens modernistes auraient contribué à cette « mise à distance de la tradition » en occultant l'histoire du Canada français pour mieux accentuer la modernité québécoise. De « peur d'être accusé de traditionalisme, d'ethnique, de peuple insignifiant dans l'histoire » mais aussi pour démonter le caractère moderne du Québec, les historiens modernistes « ont eu tendance à extirper de l'histoire du Québec les traits les plus saillants de la modernité ». Par conséquent, dans l'optique des modernistes, le passé canadien-français et son nationalisme replié sur lui-même n'ont plus la cote et peuvent dorénavant servir de « contre-preuve au nationalisme québécois contemporain ». À l'instar de Jacques Beauchemin, Joseph-Yvon Thériault croit que ce refus d'assumer la tradition et la mémoire canadienne-française, permet de « donner raison à ceux qui croient qu'une telle opération est un mécanisme évitant d'assumer une histoire honteuse », et c'est aussi enlever au projet souverainiste sa raison d'être et sa pertinence dans l'histoire récente du Québec.

Le débat sur la nation québécoise sera de retour dans les pages du *Bulletin d'histoire politique* lors du dixième anniversaire du référendum de 1995. Dans son numéro de l'automne 2005 (vol. 14, n° 1), le *Bulletin* publie deux textes bilans[4] pour souligner cet événement. Le premier texte était signé par François-Xavier Delorme, étudiant en histoire, qui rappelait les grandes lignes du débat autour de la redéfinition de la nation québécoise après 1995, tandis que je signais le second texte.

François-Xavier Delorme reconnaît que « les propos de M. Parizeau ont affecté la vie politique du Québec » depuis dix ans, sans toutefois affirmer que cette déclaration « constitue la cause du débat sur la définition de la nation ». Selon lui, « la déclaration de Jacques Parizeau doit être considérée comme l'occasion de mettre à jour le concept de "nation québécoise", dont le visage réel avait changé au cours des années 1980 et 1990 ».

Après avoir rappelé que le débat sur la nation s'était enclenché dans le milieu intellectuel autour de la conception de la nation chez Fernand Dumont, François-Xavier Delorme analyse comment le Parti québécois a décidé de revoir son programme en reconnaissant « le caractère pluraliste de la société québécoise », tout en faisant une large place à la notion de citoyenneté[5]. En conséquence, « le pluralisme devient une caractéristique véritable

de la nation québécoise et l'identification à la Charte des droits et libertés du Québec démontre la volonté d'inclure la dimension civique dans le sentiment d'appartenance ». Delorme soutient que l'affaire Michaud démontre très bien comment les militants du Parti québécois et son chef Lucien Bouchard ont voulu, au lendemain de 1995, blanchir leur parti des « accusations de xénophobie et de nationalisme ethnocentrique », en rompant définitivement avec une conception de la nation se voulant archaïque à leurs yeux et non représentatif du Québec d'aujourd'hui.

Pour ma part, dans mon texte, après avoir remis en contexte les propos de Parizeau le soir du 30 octobre, j'ai voulu démontrer comment les intellectuels souverainistes au lendemain de 1995 ont pu à leur manière nuire au projet souverainiste. Comme je l'expliquais, en voulant redéfinir la nation québécoise en l'expurgeant de sa référence canadienne-française et de son caractère minoritaire, les intellectuels et dirigeants souverainistes faisaient perdre au projet souverainiste sa raison d'être fondamentale, c'est-à-dire le fait pour une nation de vouloir se libérer d'une oppression nationale qu'une majorité étrangère lui fait subir. Déplorant que cette profonde remise en question de notre conception de la nation ait mis tout le mouvement souverainiste sur la défensive et servi la cause des fédéralistes, j'émettais le souhait « que les intellectuels et les dirigeants souverainistes sachent faire preuve de lucidité, de discernement et de leadership dans les futurs débats sur la nation québécoise et sur la souveraineté du Québec ».

Finalement, à l'hiver 2006, le *Bulletin d'histoire politique* (vol. 14, n° 2) poursuivait le débat sur la nation en publiant un texte de Yannick Proulx, étudiant à la maîtrise en histoire, dans lequel il exposa la conception de la nation de Gérard Bouchard tout en s'intéressant aux échanges qui ont eu lieu dans le journal *Le Devoir* entre Bouchard et Serge Cantin et Jacques Beauchemin. Selon Yannick Proulx *La Nation québécoise au futur et au passé* « a su imposer une thèse qui, à tort ou à raison, constitue la pensée dominante des dernières années au Québec ». Mais, « heureusement, des intellectuels se sont levés pour critiquer la vision de Gérard Bouchard comme quoi le débat n'est pas stagnant ».

Plus de dix ans après, le débat sur la redéfinition de la nation québécoise demeure toujours d'actualité comme en fait foi les récentes sorties des intellectuels québécois pour ou contre les accommodements raisonnables. Ce débat autour du « nous » québécois ne s'éteindra probablement pas tant que la souveraineté du Québec restera à l'état de projet. Sans pays, l'identité des Québécois demeurera écartelée à jamais entre le Canada et le Québec.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Mon mémoire de maîtrise en histoire déposé à l'Université de Montréal en 2006 a pour titre *L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980*.

2. Nous ne traiterons pas ici des textes de Julien Goyette et Fernand Harvey qui ne portaient pas sur le débat sur la nation québécoise.

3. Il publiera bientôt chez Fides sous sa direction et celle de E. Martin Meunier, *Les impasses de la mémoire. Se souvenir et après ?*

4. François-Xavier Delorme, « Le mot de la fin ou Comment les propos de Jacques Parizeau ont affecté le Québec post-référendaire ? » et Josiane Lavallée, « La défaite référendaire de 1995 et ses suites ».

5. Comme nous le savons, la notion de citoyenneté fut très présente dans le récent débat sur la réforme du programme en histoire du Québec au secondaire. Plusieurs intellectuels ont dénoncé à cette occasion la subordination de l'histoire nationale du Québec à l'éducation à la citoyenneté. Voir à ce sujet, le numéro du *Bulletin d'histoire politique* comportant un dossier sur le débat sur le programme d'enseignement de l'histoire au Québec, vol. 15, n° 2, hiver 2007.